

Le Canada est activement engagé dans les discussions du Groupe de travail de l'AGCS sur la réglementation interne, un organe subsidiaire du Conseil des services. Le groupe a été constitué en 1999 dans le but de poursuivre les travaux entrepris sur l'élaboration des disciplines nécessaires pour garantir que les mesures liées aux procédures et aux exigences de qualification, aux normes techniques et aux prescriptions de licence et procédures d'octroi des licences qui pourraient être prises ne constituent pas des obstacles inutiles au commerce. Les discussions se poursuivent toujours sur les concepts liés à l'élaboration des disciplines particulières au secteur des services professionnels.

Le Canada est reconnu à l'échelle internationale pour ses normes de transparence réglementaire élevées. Dans l'examen des politiques commerciales du Canada auquel elle a procédé en 2003, l'OMC a conclu que le régime du commerce et de l'investissement canadien demeurait l'un des plus transparents du monde. « La transparence et la responsabilité en matière d'élaboration des politiques sont d'autant plus accrues que tous les programmes fédéraux et presque tous les programmes infafédéraux doivent faire l'objet d'évaluations. » De plus, les membres ont reconnu que les efforts faits par le Canada pour mettre en œuvre des réformes économiques et que l'ouverture et la

PROCESSUS DE CONSULTATION ET D'INFORMATION SUR L'AGCS

La tenue de consultations nationales est essentielle à l'amélioration de la bonne gouvernance et de la transparence, ainsi qu'à la promotion d'une approche démocratique pour élaborer des politiques commerciales. La politique commerciale du Canada englobe des intérêts qui vont au-delà de ceux qui concernent le milieu des affaires, et tous les citoyens peuvent participer à la définition de cette politique. L'organisation de consultations intensives et permanentes sur l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) de l'OMC demeure un aspect important de l'engagement global pris par le gouvernement du Canada de veiller à ce que la position du Canada à l'égard de cet accord continue de refléter les intérêts de tous les Canadiens.

En 2004, le gouvernement a engagé une nouvelle série de consultations et d'information intersectorielles dans tout le pays. Celles-ci ont permis de recueillir des données qui seront utiles non seulement dans le cadre des négociations en cours sur l'AGCS, mais également pour les questions touchant les services abordées dans le cadre de nos négociations de libre-échange bilatérales et régionales en cours. Le gouvernement a entrepris des actions coordonnées avec les provinces et les territoires pour entendre l'opinion, non seulement des fonctionnaires provinciaux, mais également des groupes locaux d'entreprises et des organisations non gouvernementales locales sur la position de négociation du Canada. En plus d'instaurer un dialogue mutuellement bénéfique entre les fonctionnaires du gouvernement et les principaux intéressés, ces consultations confèrent une dimension régionale et un certain équilibre aux observations des Canadiens sur les négociations.

Ces réunions régionales font partie d'un processus consultatif permanent plus vaste. Le gouvernement a sollicité et continuera de solliciter les points de vue des Canadiens dans l'élaboration des positions et des politiques commerciales au moyen de mécanismes consultatifs très divers, dont le Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international (CPAECI), la diffusion d'information et la sollicitation de points de vue par l'intermédiaire de sites Web et d'autres consultations multisectorielles. Le gouvernement travaille étroitement avec les gouvernements provinciaux et territoriaux qui ont compétence dans de nombreux secteurs du commerce des services pour élaborer nos positions dans les négociations. Les municipalités sont aussi incluses dans le processus de consultation et de sensibilisation du gouvernement.

Dans le contexte des lignes directrices et des procédures réaffirmées aux réunions de juillet 2004, le gouvernement continuera à consulter, à informer et à mobiliser les citoyens, au fur et à mesure que se déroulent les négociations, pour que la position du Canada sur l'AGCS continue à tenir compte des intérêts de tous les Canadiens. Le gouvernement se réjouit de connaître le point de vue des Canadiens que le sujet intéresse. Ceux et celles qui souhaitent faire part de leurs commentaires sont invités à visiter le site Web du gouvernement du Canada sur les négociations liées à l'AGCS (www.international.gc.ca/tna-nacl/service-fr.asp), où ils trouveront des questionnaires sur des industries de services précises.